

"O.V.N.I." TOUS AZIMUTS...

① A MONTMORENCY *N° 9177 -*

Page 4 -

5 gardiens de la paix observent un phénomène lumineux pendant 2 heures

Le 6 mars 1974

Un objet volant non identifié (O.V.N.I.) s'est « promené » dans le ciel de Montmorency (Val-d'Oise) pendant une heure et demie. Le témoignage de ceux qui l'ont vu mérite l'attention, puisqu'il s'agit de 5 gardiens de la paix.

Il ne s'agit pas d'une vision fugitive : le phénomène s'est prolongé pendant près de 2 heures.

Le témoignage de M. Beron, habitant rue des Deux-Terres, à Sully, a été confirmé, en effet, par 4 de ses collègues de travail.

M. Beron est un gardien de la paix, et l'on peut croire à son mot. Par ailleurs, il a attendu jusqu'une journée avant de faire sa déclaration, craignant, au départ, de n'être pas pris au sérieux.

Le phénomène s'est produit l'autre matin, à partir de 3 h 40. A cette heure-là, il fait encore nuit.

M. Beron sortait de chez lui avec son épouse, qu'il allait accompagner à l'hôpital de Montmorency, où elle travaille. Tous 2 virent dans le ciel un spectacle étrange. Ils ne pouvaient s'arrêter, car il leur fallait partir. L'objet se présentait comme une masse lumineuse ovale, dans le sens de la plus grande largeur, se déplaçant du nord-est vers le sud-ouest.

Arrivé rue des Bassereaux, à Montmorency, M. Beron déposa sa femme à l'hôpital.

● LE CŒUR NET

Il voulait avoir le cœur net sur ce qu'il venait de découvrir. Il se rendit alors sur la plate-forme de l'église de Montmorency, qui domine le paysage de la vallée. Il y revint l'« objet », qu'il prit le temps d'examiner cette fois : c'était une grosse masse, bien plus grande qu'un avion, qu'il situa à une vingtaine de kilomètres de distance et à 600 ou 800 mètres de hauteur, totalement silencieux, mais présentant un corps blanc ovale, coiffé,

en haut et en bas, d'une nappe de couleur rougeâtre et orangée.

De plus, cette masse, qui ne bougeait plus, était comme parcourue de jets de lumière et d'éclats brillants.

M. Beron repartit à Sully. Il recommença, car il n'avait plus de service pour se joindre à ses camarades et faire constater le phénomène. De la plate-forme de l'église, 4 autres gardiens de la paix devaient, à leur tour, constater, en sortant de l'église, à travers les arbres, la présence de cette masse lumineuse. Il devait être environ 8 h 10 du matin, et le phénomène s'est prolongé jusqu'à près de 5 h 40.

M. Beron repartit à Sully. Il vit la masse lumineuse remonter, rapidement, vers 7 h 15, dans la même trajectoire de l'église et se cacher derrière les nuages.

M. Beron est formel : il ne peut s'agir de stratos, précédant généralement les perturbations atmosphériques et produisant un halo devant le soleil.

Cela-ci, d'ailleurs, n'était pas le cas. Il ne peut aucunement être question, non plus, d'une aurore boréale, visible seulement aux pôles.

Une comète, alors, que les hommes de science n'auraient pas prévue ?

Le mystère demeure entier.

② DANS LE PAS-DE-CALAIS

A 100 kilomètres de distance, 2 témoins voient 2 « feux » étranges à 5 m de hauteur

CALAIS. — Un O.V.N.I. a été observé 2 fois en 24 heures dans le Pas-de-Calais, par 2 témoins distants l'un de l'autre d'une centaine de kilomètres.

Ce dernier, administrateur de société, fort connu à Calais, et dont la bonne foi ne saurait être mise en doute, circulait, l'autre nuit, en voiture avec son chien sur une petite route de campagne, au sud de la ville, lorsqu'il vit apparaître sur sa gauche, à quelques centaines de mètres, 2 points lumineux rasant le sol. Il arrêta sa voiture pour observer.

Les 2 feux évoluaient ainsi à travers champs, traversèrent la

route devant lui, à environ 3 m de hauteur et disparurent vers le Sud-Est.

Il s'aperçut alors que son chien, au lieu de manifester son exubérance coutumière à cet endroit, où il a l'habitude de jouer dans les dunes, reculait tout dans le fond de la voiture, manifestement terrorisé. L'animal ne devait reprendre un comportement normal qu'après la disparition de « l'objet ».

Or, la veille même, un automobiliste, chef de chantier, avait déclaré à la gendarmerie de Vieux qu'il avait été témoin du même phénomène, à Saint-Laurent-Merry, près d'Arras.